



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations Nord-Sud

Question écrite n° 13831

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre des affaires étrangères quel intérêt la France peut avoir d'organiser une conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, comme celle qui s'est déroulée du 19 au 21 février, et ce que notre pays peut attendre d'une telle réunion. En effet, autour de la table on verra sans doute des hommes aussi peu recommandables que le dictateur du Soudan, le général ab-Bachir, celui de l'ex-Zaïre, du Tchad, et bien d'autres venus au pouvoir par les armes et qui s'y maintiennent par le sang. Il lui demande si c'est bien l'honneur de la France de les accueillir en chefs d'Etat.

Texte de la réponse

Les autorités françaises expriment régulièrement, et notamment à l'occasion des rencontres de chefs d'Etat, leur attachement au respect des droits de l'homme. Dans son discours d'ouverture de la XXIIe Conférence annuelle des chefs d'Etat d'Afrique et de France le 20 février dernier, ainsi que dans ses diverses interventions au cours de ce sommet, le Président de la République a solennellement insisté sur la nécessité de faire primer la justice et le droit sur l'arbitraire, le dialogue politique sur la violence : « Il est fini le temps de l'impunité, le temps où on justifiait la force. Doit venir maintenant le temps où l'on fortifie la justice ». Ce principe continuera de marquer les actions de la France en Afrique subsaharienne comme dans le reste du monde.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13831

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2003, page 1690

Réponse publiée le : 14 avril 2003, page 2898